

Communiqué de presse

« Marathon vitesse » de la Police : l'AWSR a demandé aux Wallons ce qu'ils pensent des radars !

19.04.2016

Depuis 6h00 ce matin, la Police effectue son 7^{ème} « marathon » de contrôles de la vitesse sur les routes belges. L'AWSR qui mène pour l'instant une vaste campagne de sensibilisation à la vitesse excessive salue cette action et publie les opinions des Wallons à l'égard des contrôles en matière de vitesse.

- **Le PV, utile pour la sécurité routière ?**

Un tiers des conducteurs wallons verbalisés en 2015 (34%) disent conduire moins vite suite à leur sanction. Les contrôles en matière de vitesse ont donc bien un effet sur le comportement d'une bonne partie des conducteurs contrevenants.

- **Les radars, plutôt populaires**

Alors qu'ils font régulièrement l'objet de critiques, les radars ne semblent pas si impopulaires que cela aux yeux des Wallons. Selon l'enquête de l'AWSR, près de 40% de Wallons estiment en effet qu'il faudrait plus de radars en Wallonie et 50% pensent même que ces derniers sont utiles à la sécurité routière. Enfin, plus de 60% des conducteurs interrogés estiment que ceux qui se plaignent des radars n'ont qu'à rouler moins vite...

- **1 Wallon sur 20 roule avec un système illégal pour détecter les radars !**

Environ un quart des conducteurs (23%) utilisent au moins un système pour être averti de la présence de radars.

- **Les réseaux sociaux ont la cote**

Parmi les utilisateurs de ces systèmes, 11% utilisent Facebook ou un autre réseau social, 10% ont recours à un avertisseur de radar payant comme *Coyote* et 10% optent plutôt pour un système gratuit. Il est également interpellant de constater que 1 Wallon sur 20 utilise un détecteur de radar (système illégal détectant les ondes émises par les radars) et que près de 3% des conducteurs interrogés utilisent un brouilleur de radars (système illégal brouillant les ondes radar). L'utilisation de ces systèmes illégaux peut pourtant coûter très cher. Un conducteur pris sur le fait risque en effet une amende pouvant aller de 600 à 6.000 euros et une peine de prison de 15 jours à 3 mois !

- **Plus de succès auprès des hommes et des jeunes**

Les avertisseurs de radar sont davantage utilisés par les hommes que par les femmes (1 conducteur wallon sur 4 y a recours contre à peine une conductrice sur 10). Les jeunes (18-34 ans) sont également plus nombreux à les utiliser (23%) que les conducteurs plus âgés (16%).

- **Pas infaillibles**

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les conducteurs qui disent utiliser ce type de système sont ceux qui reçoivent le plus de PV... Parmi les Wallons qui utilisent un avertisseur radar, 26% ont eu au moins un PV pour excès de vitesse en 2015 et ce pourcentage augmente jusqu'à 47% pour les conducteurs qui utilisent

un système illégal. Parmi les conducteurs qui n'utilisent aucun système, seuls 16% ont eu au moins un PV pour excès de vitesse en 2015. Ces systèmes sont donc bien loin d'être infaillibles et le meilleur moyen pour éviter les PV reste de respecter les limitations de vitesse.

- **Campagne AWSR**

Ces résultats montrent que rouler vite est encore trop largement toléré par les conducteurs wallons. Forte de ce constat, l'AWSR mène actuellement une campagne de sensibilisation à la vitesse excessive, dans le cadre de laquelle elle invite les Wallons à faire savoir le type de message de sensibilisation qui les touche le plus : une approche choc, qui montre les conséquences réelles de la vitesse ou une approche plus positive qui utilise l'humour.

La campagne comporte notamment un spot vidéo qui se termine sans dévoiler la fin. Cette dernière est visible sur la plateforme www.ralentissezsinon.be où les Wallons sont invités à choisir l'approche qu'ils estiment être la plus efficace pour les sensibiliser aux dangers de la vitesse. Depuis le lancement de la campagne le 31 mars dernier, la plateforme a été consultée par près de 36.000 internautes dont environ 20% ont donné leur avis. Presque trois quart des votants sont pour l'instant partisans de l'approche choc.

Les résultats définitifs seront enregistrés et communiqués à l'occasion des Etats Généraux wallons de la Sécurité routière le 9 juin prochain.

* * *

L'AWSR est l'A.S.B.L qui œuvre pour la sécurité routière en Wallonie. Elle remplit 5 missions : l'organisation de campagnes de sensibilisation ; l'information et l'orientation des victimes ; Le soutien de la politique de contrôle des services de police ainsi que de la politique de poursuites et de sanction des parquets et tribunaux ; la production et l'analyse de statistiques ; la présidence du Conseil supérieur Wallon de la Sécurité routière. L'AWSR est présidée par le Ministre wallon en charge de la Sécurité routière.

Contact Presse : Belinda DEMATTIA – Porte-parole AWSR – 0498/048.361

[Suivez nous sur Twitter @AWSR_be](https://twitter.com/AWSR_be)
www.tousconcernes.be